## **AVANT-PROPOS**

Nous avons rédigé ce rapport conjoint au beau milieu d'une récession économique mondiale de grande ampleur qui risque de stopper, voire d'inverser, les progrès soutenus accomplis sur le front du développement – qu'ils soient mesurés à l'aune de la croissance économique, de la réduction de la pauvreté ou du développement humain. Toutes les économies ont été frappées de plein fouet par ce qui est en fait la première crise mondiale depuis la création de l'OMC.

Le commerce est une victime de cette crise. Son recul brutal expose les économies ouvertes à une forte instabilité des marchés et risque de saper la confiance dans le commerce international en tant que moteur de la croissance économique et du développement socioéconomique. Pour autant, ce n'est pas en se détournant du commerce que l'on apportera une réponse appropriée à la crise. Ce rapport montre, au contraire, que la plupart des pays à faible revenu considèrent le commerce comme un élément essentiel de leurs stratégies de croissance et de lutte contre la pauvreté. L'issue favorable du Cycle du développement de Doha permettrait d'ouvrir les marchés, de rétablir la confiance et de stimuler l'activité économique à travers le monde.

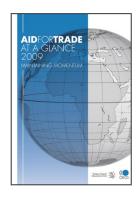
Nous devons faire en sorte que l'ouverture des marchés s'accompagne de politiques qui affranchissent les populations de la pauvreté et répartirent plus équitablement les fruits de l'expansion des échanges entre les pays en développement et dans chacun d'eux. C'est précisément la raison d'être de l'Initiative Aide pour le commerce. Une aide pour le commerce efficace devrait améliorer les perspectives de croissance en aidant les pays partenaires à surmonter les contraintes auxquelles ils se heurtent du côté de l'offre et à améliorer leur compétitivité.

L'aide pour le commerce vise à aider les pays en développement à accroître leurs exportations de biens et de services, à s'intégrer dans le système commercial multilatéral et à tirer parti de la libéralisation des échanges internationaux et de l'élargissement de l'accès aux marchés. Une aide pour le commerce efficace améliorera les perspectives de croissance et fera reculer la pauvreté dans les pays en développement, tout en complétant les réformes commerciales multilatérales et en permettant la répartition plus équitable des avantages entre les pays en développement et à l'intérieur de ces pays.

Ce deuxième rapport conjoint OCDE/OMC montre que l'Initiative Aide pour le commerce a déjà permis des progrès remarquables : les pays en développement donnent un degré de priorité élevé au commerce dans leurs stratégies de développement, et les donateurs répondent en augmentant les ressources qu'ils mettent à leur disposition. Pour entretenir l'élan, en particulier dans le contexte de la crise économique, il faut promouvoir un large dialogue aux niveaux national et régional.

Afin de faciliter ce dialogue et de franchir un échelon dans le domaine du suivi, le rapport présente des fiches analytiques sur l'Aide pour le commerce. L'Initiative a d'ores et déjà montré l'importance de la responsabilité. Nous devons maintenant faire fond sur les progrès accomplis et rendre compte de façon plus transparente de l'impact des projets et programmes d'aide pour le commerce. Il faut poursuivre la coopération entre pays partenaires, donateurs, organisations internationales et institutions régionales pour renforcer l'Initiative Aide pour le commerce et aider ainsi les pays en développement à poser des bases économiques stables pour sortir de la crise.





#### Extrait de:

# Aid for Trade at a Glance 2009

**Maintaining Momentum** 

### Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/9789264069022-en

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

Lamy, Pascal et Angel Gurría (2010), « Avant-propos », dans OCDE/Organisation mondiale du commerce, *Aid for Trade at a Glance 2009 : Maintaining Momentum*, Organisation mondiale du commerce, Geneva/ Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264069107-1-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

